

# Fonds de Consolidation de la Paix au Burundi



## **Etat d'avancement des projets financés par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix – Rapport consolidé** *Juillet - septembre 2008*

### 1. INTRODUCTION

Au cours du troisième trimestre de 2008, deux nouveaux projets ont démarré leurs activités portant à dix sept le nombre des projets en cours de mise en œuvre. Il s'agit des projets PBF/BDI/A-6 "*Appui à l'amélioration de la qualité des services publics locaux*", dont le transfert des fonds par le Bureau MDTF a été effectué le 05 mai 2008, et le projet PBF/BDI/C-4 "*Appui aux Consultations nationales sur la mise en place des Mécanismes de la Justice de Transition au Burundi*" dont le transfert des fonds a été décidé le 28 juin 2008. Le premier projet est opérationnel depuis le mois de juillet tandis que le démarrage effectif du deuxième projet a eu lieu le 13 août 2008 avec l'approbation du plan de travail trimestriel par le Comité Technique de Suivi. Les préparatifs pour lancer la première activité (atelier de formation sur la Justice de Transition et les principes de consultations organisées à l'intention des membres du Comité de Pilotage Tripartite et du Comité Technique de Suivi) sont en cours.

Au cours de cette même période, les membres des Comités techniques de Suivi, du Groupe d'Experts ainsi que les membres des différentes Agences des Nations Unies de mise en œuvre et ceux des sections intégrées du BINUB ont effectué des descentes de terrain du 9 au 13 septembre 2008, pour se rendre compte de l'état d'avancement des 7 projets, qui au 31 août 2008, avaient atteint un taux d'exécution budgétaire de 60%. Il s'agit des projets Cadres de dialogues, Femme, Jeunes, Casernement, Arrêts judiciaires, Tribunaux de résidence et litiges fonciers. Il ressort des informations recueillies auprès des bénéficiaires des projets, des partenaires de mise en œuvre et de l'administration à la base, que les projets ont déjà produit un impact positif dans les différents domaines prioritaires de consolidation de la paix. Les principales contraintes, recommandations et leçons apprises ont été présentées au Comité de Pilotage Conjoint dans sa réunion du 26 septembre 2008.

En vue d'améliorer la visibilité des résultats et de cet impact, des efforts ont été concentrés pour accélérer la collecte des données quantitatives sur l'état de mise en œuvre des projets. C'est dans ce cadre qu'un Chargé du Suivi et de l'Evaluation a été recruté ainsi que 3 Agents de saisie recrutés ponctuellement pour permettre d'avoir les données à jour avant la fin de janvier 2009. Ce travail facilitera le suivi et l'évaluation externe prévue au cours du premier trimestre 2009. Le rapport quantitatif pour la période juillet-septembre 2008 est envoyé en document séparé. Les données pour 4 projets ("Petites et Micro-Entreprises", "Tribunaux de résidence", "Appui à l'amélioration des services publics locaux" et "Justice de transition") ne sont pas encore disponibles mais le seront pour le prochain rapport.

Dans le domaine de la Paix et Gouvernance, 23 sessions de dialogues animées en faveur des parlementaires, de la société civile, des médias et des partis ont renforcé les bases d'une culture démocratique et ont montré que les bénéficiaires s'approprient de plus en plus les principes de base qui doivent les guider, à savoir un dialogue franc et inclusif (Projet "*Cadres de dialogue*"). Les bénéficiaires de différents cadres sont parvenus à définir les priorités aussi bien que les rôles et responsabilités des uns et des autres face aux enjeux définis ensemble. Le pouvoir économique de 11.237 femmes regroupées au sein de 500 associations a été renforcé à travers le volet micro crédits (Projet Femme) favorisant en même temps l'intégration communautaire des femmes vulnérables. Le projet "Femme" a permis de renforcer à la fois les capacités des femmes bénéficiaires et les partenaires de mise en œuvre (Institutions de micro finances, associations féminines engagées dans le domaine de la paix et de la réconciliation, la Police...) ce qui facilitera la pérennisation des acquis du projet. La participation de près de 4.000 jeunes aux différentes activités organisées par le projet "Jeunes" (octroi des micro crédits aux jeunes regroupés en association, activités de protection de l'environnement, le stage de premier emploi...), a favorisé la cohésion sociale des jeunes et a brisé les barrières ethniques et de genre. L'Administration à la base est déjà mobilisée et sensibilisée sur les réformes nécessaires devant aboutir à l'amélioration de

## ***FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI***

la qualité des services communaux et la collaboration entre acteurs locaux de manière à favoriser l'utilisation de la commune comme instrument de réconciliation et d'harmonisation de leurs intérêts (Projet Appui aux services publics locaux).

Dans le domaine de la Réforme du Secteur de la Sécurité, les appuis du Fonds Fiduciaire de consolidation de la paix ont contribué de façon significative à créer un environnement favorable à la sécurisation et stabilisation des communautés à travers la préparation du retrait des militaires en armes au sein de la population, la formation des corps de défense et de sécurité en matière de respect des Droits de l'Homme, du droit humanitaire ainsi qu'au respect du code de conduite. Une large concertation relative à la sécurisation des communautés et au désarmement a été entamée avec tous les partenaires nationaux et internationaux ainsi que le processus en cours de redynamisation de la Commission Technique de Désarmement Civil (CTDC) va permettre de créer les conditions à un démarrage effectif du programme de ramassage d'armes et munitions de guerre détenues par les civils, dans le cadre plus large de la sécurisation des communautés. (Projets "Désarmement", "Casernement", "Moralisation" et "Police". L'appui du Fonds fiduciaire de consolidation de la paix a également permis une certaine ouverture des services de renseignement jadis tabous et qui acceptent aujourd'hui le contrôle du Parlement et de la société civile (projet "Service National de Renseignement")

Dans le domaine des Droits de l'Homme et de la justice, l'appui des projets de consolidation de la paix a permis une légère amélioration du fonctionnement de l'administration de la justice, un recours de plus en plus croissant à la justice, une réduction du recours aux règlements des comptes par l'exécution effective de 878 jugements et arrêts et instruction de 850 affaires, un accroissement de l'autorité de la justice ainsi que le rapprochement de la justice des justiciables surtout pour les populations vulnérables (Projets "Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme", "Arrêts judiciaires" et "Tribunaux de résidence").

Au niveau du relèvement communautaire, l'appui du projet Litiges fonciers a permis de renforcer les capacités internes de la Commission Nationale Terres et autres Biens (CNTB) aussi bien que ses capacités d'action opérationnelle. Les interventions de la CNTB, acteur principal dans le règlement des litiges fonciers, ont permis de régler 1.388 conflits à l'amiable et de réinstaller 2.896 ménages.

Tous les projets ont pris en compte dans la mesure du possible, les dimensions transversales : genre, personnes vulnérables et environnement.

### **Les contraintes majeures**

- Les activités de démarrage des projets (recrutement du personnel, divers appels d'offres, commande des équipements..), ayant en général duré plus de trois mois, la plupart des projets éprouvent la nécessité de prolonger le délai de mise en œuvre et de procéder à une révision budgétaire due à plusieurs facteurs notamment (i) la révision à la hausse des salaires suite à l'harmonisation des salaires au niveau des projets exécutés dans le cadre du système des Nations Unies, (ii) l'extension du délai de mise en œuvre, la flambée des prix au niveau international et local...
- La complexité de certains projets a été à la base du démarrage tardif pour certains volets. C'est le cas par exemple du projet Jeunes avec les volets Assainissement, Réhabilitation des infrastructures, Renforcement des capacités, Stage Premier Emploi, Micro crédits et Activités culturelles et sportives.
- L'exécution tardive ou la non exécution de certaines tâches a aussi contribué au retard observé dans la mise en œuvre de certains projets : (i) le projet Commission Nationale Indépendante de Droit de l'Homme (CNIDH) est paralysé suite à la non adoption de la loi portant organisation et fonctionnement de la CNIDH. Aucune activité n'a été menée au cours du trimestre ; (ii) Cinq Commissariats régionaux dont la mise sur pied n'est toujours pas effective empêche le projet Anti Corruption d'avancer normalement ; (iii) Le projet Désarmement a connu un temps mort consécutif à la restructuration de la CTDC qui a pris beaucoup de temps et dont l'unité opérationnelle n'est pas encore nommée. D'autre part, pour certains projets, les mesures d'accompagnement attendues du Gouvernement ont fait défaut réduisant l'impact des projets. C'est le cas pour le projet "Arrêts et Jugements" dont l'objectif est d'évacuer les anciens Arrêts et Jugements accumulés durant la période de crise. Les mesures non prises par le Gouvernement pour évacuer le nombre impressionnant de nouveaux dossiers à traiter, les questions internes de l'ordre judiciaire (comme celles liées aux grèves répétitives des agents), le manque d'un centre de perfectionnement des magistrats surtout en matière de gestion de Cours et Tribunaux, représentent des défis majeurs à relever dans le secteur de la justice et réduisent les efforts déjà réalisés dans le traitement rapides de vieux dossiers et l'exécution des jugements rendus.
- Dans le domaine de la question foncière et du relèvement communautaire, l'insuffisance des terres domaniales, les contrats emphytéotiques (99 ans) au profit de quelques individus dans certaines provinces du pays, diminuent les possibilités de résolution des conflits fonciers. Le processus demande beaucoup de moyens et les gestionnaires du projet indiquent qu'il faut privilégier les systèmes de compensation qui seraient plus pérennes que les arrangements à l'amiable.

## ***FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI***

### **Recommandations**

- Révision budgétaire des projets ayant atteint 70% de taux d'exécution budgétaire
- Au Gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des volets dont la responsabilité lui revient notamment :
  - l'adoption de la loi portant organisation et fonctionnement de la CNIDH (projet CNIDH,
  - Création de 5 Commissariats régionaux (projet Anti Corruption...)
  - Accélérer les mesures de restructuration de la Commission de Désarmement Civil (Projet Désarmement)
  - Mise à disposition d'un local pour l'exposition permanente des produits des petites et micro entreprises (Projet Petites et micro entreprises)...
- Aux différents ministères bénéficiaires des projets de prendre des dispositions pour la pérennisation des acquis des projets.

### **Priorités pour les trois prochains mois**

- Accélérer la collecte et la saisie des indicateurs de résultat pour tous les projets en vue d'améliorer la qualité de l'information sur les projets et faciliter l'évaluation externe prévu au cours du premier trimestre 2009,
- Finaliser l'élaboration du dernier projet dont les fonds ont été affectés à l'appui aux personnes sinistrées (1.700.000\$) qui sera affecté aux sinistrés,
- Mener une réflexion sur l'impact des projets de consolidation de la paix, afin de tirer les enseignements et examiner les opportunités de continuité pour pérenniser les acquis des projets en matière de consolidation de la paix.

## **2. TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS**

Le tableau ci-après résume les principales réalisations des projets pour la période allant d'avril à août 2008. Il est suivi de fiches de projet qui reviennent sur les principales réalisations des projets, tout en rappelant les objectifs et les résultats attendus.

## FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI

### 1. TABLEAU SYNTHETIQUE DE L'ETAT D'AVANCEMENT DES PROJETS

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	<b>Paix et Gouvernance</b>		
1	PBF/BDI/A-1 : Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le pays.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des OSC anti corruption sur la loi des finances et la passation des marchés publics (Ngozi 17-18 juillet 2008);</li> <li>• Création d'un espace de concertation entre les OSC actifs dans la promotion de la bonne gouvernance et la lutte anti corruption</li> <li>• Identification par province des élus et autorités administratives, et des représentants associatifs devant participer au 1<sup>er</sup> atelier national de sensibilisation prévu en octobre ;</li> <li>• Création d'un site web pour l'OLUCOME</li> <li>• Lancement de la stratégie de communication.</li> <li>• 38 dossiers ont été transmis au Parquet Général et du Parquet Général a la Cour Anti Corruption, il y a eu transmission de 45 dossiers (118.4%) ce qui démontre que certains dossiers avant été tardés au Parquet Général.</li> <li>• Il y a eu également 10 Arrêts et exécutions et 1 Condamnation.</li> <li>• Sur les 53 Arrêts rendus, il y a eu 13 (24.5%) Exécutions.</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire : 51.57%</b></p> <p><b>Etapes pour les 3 prochains mois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation informatique personnels Cour et Brigade octobre 2008 ;</li> <li>• Restitutions aux Personnels Cour et Brigade de la formation en <i>Techniques d'enquête et d'élaboration des rapports</i>, octobre 2008</li> <li>• Atelier national de sensibilisation, 28-29 octobre 2008 ;</li> <li>• Ateliers régionaux – incluant les magistrats- et communaux –élus locaux-, fin octobre 2008 ;</li> <li>• Concertation OSC anti corruption, 7 novembre et 5 décembre 2008 ;</li> <li>• Production du Recueil des arrêts rendus par la Cour Anti corruption, début novembre 2008 ;</li> <li>• Commande d'une étude indépendante d'évaluation du bilan et de l'impact des institutions anti corruption, mi-novembre 2008 ;</li> <li>• Atelier national d'évaluation du projet, mi-décembre 2008.</li> </ul>	<p>Il est important de susciter une perception positive de l'action des mécanismes anti corruption au niveau de la population. Une stratégie de communication est en cours d'exécution pour relayer le message, afin d'être certains que l'appréciation populaire à l'égard des institutions, et de la stratégie anti corruption du Burundi, est faite en connaissance de cause, et ne repose pas sur une perception tronquée de la réalité. En effet, alors que le rendement de la Cour et la Brigade anti-corruption est amélioré-les prévenus des actes de corruption prennent connaissance à temps des griefs portés à leur charge et des dates des audiences publiques les concernant et par conséquent ils comparaissent et plaident avant la prise en délibéré de leurs affaires-, la tendance au scepticisme à l'égard de l'action des institutions demeure très nette. Il est heureux que sous l'effet des pressions conjuguées de la société civile et d'autres observateurs –y compris l'équipe du projet-, les lois anti corruption décriées en raison de leur portée limitée, fassent actuellement l'objet d'une commission spéciale présidée par le Président de la Cour anti corruption, pour proposer des amendements. Le fait que la Cour anti corruption soit en mesure de publier bientôt – avec l'appui du projet- le premier recueil de sa jurisprudence, est une indication concrète de son effectivité, mais également de l'efficacité de la Brigade spéciale qui opère les investigations. Cette opérationnalisation des institutions anti corruption est à l'actif du projet. De même, et comme prévu, les capacités logistiques de l'OLUCOME ont été renforcées, et cela se ressent dans leurs activités dans les provinces. La sensibilisation de diverses couches de la population reste à concrétiser, et pour cela, il faudra faire jouer un rôle plus important aux OSC anti corruption. La recherche d'une synergie entre les institutions anti corruption et la société civile est également un objectif important.</p> <p>Ce projet ouvre un espace de débat où beaucoup, et surtout les OSC actives dans la lutte contre la corruption, peuvent s'exprimer directement face aux représentants du gouvernement. C'est notamment le cas au cours des mini séminaires bimensuels de ces OSC organisés par le projet dans la salle de réunion du Ministère de la Bonne Gouvernance. Il y a dans ce contexte un renforcement certain de la société civile en termes de visibilité d'une part, et une interaction des ces organisations avec le gouvernement qui est productive dans la mesure où elle aboutit à des prises de décisions communes dans un domaine sensible. Ceci est une avancée vers la</p>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
			<p>réalisation d'un environnement propice au règlement pacifique des conflits au sein de la société burundaise.</p> <p><b>Trois contraintes majeures :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• la concurrence qui existe entre les OSC anti corruption les plus dominantes et leur propension à exercer les mêmes activités en faveur des mêmes bénéficiaires sans aucune concertation (Ligue Iteka, ABUCO, OLUCOME) : l'espace de concertation récemment créé est destiné à les conduire progressivement à harmoniser celles de leurs activités qui pourraient l'être ;</li> <li>• l'absence de certitude quant à l'établissement des cinq commissariats régionaux restant à créer : il s'agit d'une initiative exclusivement gouvernementale, et malgré les assurances apportées par le Ministre de la Bonne Gouvernance selon lesquelles ces commissariats régionaux seraient établis au premier trimestre de l'année 2009, il y a des raisons d'être sceptique, notamment parce que le gouvernement a au cours de l'année fiscale 2008 amputé le budget de la Brigade spéciale anti corruption de 500.000.000 FBu. L'établissement de ces commissariats régionaux est crucial pour la pérennisation de ce projet dans l'esprit des populations, notamment à l'intérieur du pays ; l'expertise des personnels des agences partenaires est très inégale, et pourrait altérer la qualité des ateliers de sensibilisation. L'équipe du projet prévoit d'organiser à leur intention des séances de briefing et d'orientation conduites par le Coordonnateur.</li> </ul>
2	PBF/BDI/A-2 : Appui à la mise en place et au fonctionnement des cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux.	<p>Des cadres de dialogue inclusifs et participatifs regroupant l'ensemble des acteurs sociopolitiques ont été créés. A l'intérieur de ces cadres, un dialogue démocratique a pu se tenir et permettre aux différents acteurs de définir ensemble leurs priorités pour consolider la paix au Burundi ainsi que leurs rôles et responsabilités face aux différents enjeux définis. Cette première phase de dialogue est terminée et elle a consisté en l'organisation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 17 Sessions de Dialogue avec les organisations de la Société Civile dans toutes les provinces du pays (plus de 1000 participants avec une représentativité des femmes de 45.7%).</li> <li>• 2 Sessions de Dialogue avec 60 professionnels des médias et 110 participants donc 20.9% été les femmes.</li> <li>• 2 Sessions de Dialogue avec l'ensemble des partis politiques (121 représentants dans le quel se trouvait 29 femmes (24%)).</li> <li>• 2 Sessions de Dialogue avec 151 parlementaires dont 37.7% femmes.</li> </ul>	<p>Les attentes des participants vis-à-vis du processus de dialogue réaffirment sa pertinence dans la consolidation de la paix, en exprimant le souhait que le projet puisse contribuer à « <i>l'apaisement politique et social par le retour de la confiance entre les partenaires et ainsi favoriser une bonne préparation et un bon déroulement des élections de 2010</i> ». Néanmoins les nombreuses craintes exprimées par les participants nous alertent sur les risques de ne pas obtenir les résultats escomptés en organisant « <i>un dialogue de plus sans finalité pratique par rapport aux défis du pays</i> » ou encore la perception que le processus sera « <i>manipulé, récupéré ou confisqué par l'une ou l'autre partie</i> ».</p> <p>Les doutes et les craintes font progressivement place à un engagement sincère des acteurs sociopolitiques vis-à-vis de ce processus de dialogue, en démontre la forte participation des acteurs et l'instauration d'un dialogue franc et inclusif. Les cadres sont devenus rapidement des espaces</p>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	<p>Le Mécanisme National de Suivi et Evaluation (MNSE) mis en place lors du premier Forum a observé toutes les sessions. Les recommandations précises émises dans les rapports d'évaluation, ont déjà permis de tirer certaines leçons du processus.</p> <p>L'animation par les médias d'espaces de participation citoyenne et d'échange entre partenaires pour accompagner chacune des étapes du dialogue a permis de donner une envergure nationale au dialogue qui s'est transcrite notamment par une participation importante dans les différents cadres (plus de 37 reportages radiophoniques réalisés, plus de 28 débats radios et tv organisés sur le processus de dialogue et les priorités de la consolidation de la paix).</p> <p><b>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 75%</b> soit 42% de décaissements et 33% d'engagements.</p> <p><b>Priorités pour les 3 prochains mois :</b> Le dialogue démocratique va se poursuivre à l'intérieur de ces mêmes cadres. Il sera proposé aux différents acteurs sociopolitiques de développer des plans d'action sur la base des priorités pertinentes définies lors de la première phase et en rapport à certaines questions de l'heure. En préalable à cette deuxième étape la méthodologie et la démarche vont être redéfinies en fonction des différentes leçons tirées mais aussi à partir des attentes et craintes exprimées par les participants. Les cadres de dialogue se poursuivront ainsi jusqu'au mois de novembre avant que les Foras régionaux ne soient organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation par les médias d'espaces de participation citoyenne et vulgarisation du projet à la base.</li> <li>• 1 séance de restitution avec les membres du Gouvernement (octobre).</li> <li>• 18 sessions de dialogue pour la société civile qui se tiendront dans toutes les provinces.</li> <li>• 2 sessions de dialogue pour les partis politiques et une séance de restitution.</li> <li>• 1 séance de restitution pour les médias.</li> <li>• 2 sessions de dialogue avec le parlement et une séance de restitution.</li> </ul>	<p>d'échanges sécurisés, où la neutralité des partenaires d'exécution et du projet a été saluée.</p> <p>Les produits du dialogue sont avant tout d'ordre politique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les partis politiques sont parvenus à respecter les règles du dialogue et obtenir un consensus sur la nécessité d'avoir un cadre de concertation permanent.</li> <li>• Le Gouvernement s'est prêté à une analyse critique de l'action gouvernementale et a formulé une série de recommandations concrètes.</li> <li>• Les Parlementaires ont pu dialoguer en dehors des enjeux quotidiens de l'hémicycle ; l'exercice a permis de rapprocher les uns et les autres mais il doit être approfondi pour dégager des compromis sur des questions de l'heure.</li> <li>• Les médias ont su dépasser une vision pessimiste de la situation et formuler des propositions concrètes d'action.</li> <li>• Enfin la participation de la société civile dans chaque province a donné au dialogue une dimension communautaire faisant ressortir les préoccupations quotidiennes de la population et les dynamiques politiques locales.</li> </ul> <p>Afin d'assurer un impact maximum du projet et l'obtention de résultats visibles et mesurables, à l'issue de cette première phase de dialogue deux constats s'imposent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tenir compte des leçons tirées en affinant la méthodologie et la démarche.</li> <li>- Transformer les premières recommandations en actions concrètes.</li> </ul> <p><b>Voici les actions qui seront prises par le projet d'ici mi-octobre afin de mitiger ces principaux constats :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener des restitutions avec les différents acteurs pour assurer une appropriation des résultats du dialogue et affirmer leurs engagements dans la mise en œuvre des recommandations.</li> <li>- Encourager un plaidoyer plus actif de la part du MNSE.</li> <li>- Continuer les efforts de vulgarisation et utiliser des supports qui touchent les communautés (diffusion des pièces de théâtres).</li> <li>- Organiser des séances d'échanges et d'informations avec nos partenaires internationaux œuvrant dans le domaine de la bonne gouvernance.</li> <li>- Revoir la méthodologie pour la deuxième phase en permettant des débats sur les questions de l'heure en se focalisant sur des propositions d'actions concrètes.</li> </ul>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mieux former les facilitateurs et revoir certaines listes de participants pour une meilleure représentativité, entre autres l'intégration du PALIPEHUTU FNL dans le cadre des partis politiques.</li> </ul>
3.	BDI/A-3 : Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction communautaire	<p><b>Assistance technique, financière et organisationnelle aux femmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des ateliers de formation à travers lesquels 1.493 femmes ont été formées en techniques organisationnelles et gestion des groupements, 1.140 en suivi-évaluation des microprojets et 2.209 en épargne et crédits.</li> <li>• 315 femmes vulnérables ont créé 28 associations et 22 femmes ont intégré les associations existantes.</li> <li>• Elaboration d'un guide de formation qui a permis l'organisation de 11 ateliers de formation à travers lesquels 220 artisans formateurs ont été formés sur la fabrication des foyers améliorés dans 11 communes de Cibitoke et Bubanza.</li> <li>• Des crédits dont le montant s'élève à 563.016.625 BIF ont été octroyés à 11.237 bénéficiaires regroupés dans 500 associations féminines, soit un cumul des 750.317.425 BIF pour 12.478 bénéficiaires regroupés dans 552 associations pour la période d'octobre 2007 à septembre 2008.</li> </ul> <p><b>Redynamisation des initiatives novatrices des femmes dans la réconciliation et la cohabitation pacifique des communautés.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 696 femmes encadrées par le projet ont été formées sur le leadership, le genre et développement, la prévention et la gestion des conflits lors de 13 ateliers de formation..</li> <li>• Un atelier a été organisé avec les femmes qui sont dans les institutions et les politiciens pour trouver des stratégies pour la participation effective des femmes dans les institutions et la prise en compte du genre dans les programmes des partis politiques.</li> <li>• Les contacts de plaidoyer se poursuivent pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 à l'aide du plan d'action élaboré.</li> <li>• Il y a eu 5 activités de coordination initiées pendant les quelles 60 femmes ont pris part.</li> </ul> <p><b>Amélioration de la sécurité des femmes et filles vis-à-vis des violences basées sur le genre.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement des capacités des unités genre au sein de la police pour une meilleure intervention dans la lutte contre les VGB par l'appui logistique (connexion Internet, photocopieuse) en plus des autres équipements déjà fournis au cours des trimestres écoulés. Ceci a rendu possible 118 interventions de la police en faveur des victimes des VBG qui se sont</li> </ul>	<p><b>Appréciations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les femmes vulnérables ayant reçu des kits de subsistance, intégrées ou non dans les associations, sont mieux considérées dans la communauté, se sentent valorisées et motivées pour participer aux réunions et activités communautaires y compris celles de consolidation de la paix. Les kits distribués aux femmes vulnérables ont apporté quelques changements : certaines femmes ont abandonné la prostitution et d'autres ont repris le contrôle de leurs terres qui étaient hypothéquées en échange de quoi nourrir leurs familles. Exemples : 5.754 femmes se sont prises en charge grâce aux revenus générés par les micro crédits pendant ce trimestre contre 1099 femmes dans le deuxième trimestre. Il y a eu aussi une augmentation du nombre de projets générateurs de revenus viables et rentables, 500 contre 47 au deuxième trimestre.</li> <li>• Le financement des AGR des femmes en associations favorise le travail en équipe et constitue un moyen efficace pour renouer les relations et le rapprochement communautaire afin d'atteindre la réconciliation.</li> <li>• Les femmes appuyées financièrement se sentent valorisées suite au début de leur indépendance économique.</li> <li>• Les femmes bénéficiaires des micro crédits, subviennent aux besoins primaires de leurs familles et commencent faire de l'épargne, choses qui hier n'étaient pas courantes.</li> <li>• La capacité acquise par les femmes, la diversité ethnique dans les associations ont permis d'augmenter la cohésion sociale au sein de leur entourage en témoignant les gestes posés par les associations de la zone Ntamba dans Bubanza qui ont construit des maisons en pailles à deux femmes veuves vulnérables ainsi que par l'association TWIYIBUKE de Musigati qui a fait libérer une femme de l'ethnie twa retenue dans l'hôpital en payant sa dette.</li> <li>• Les différentes rencontres organisées entre la police, l'administration et la population sont les premières du genre et constituent une véritable trilogie et une synergie initiées par les femmes dans la lutte conjugée contre les VBG.</li> </ul>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<p>rendus à la Police pour se plaindre et le dénouement de 66 dossiers.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de 11 rencontres regroupant 705 personnes (police, leaders communautaires, les églises, les femmes, l'administration à la base) pour les sensibiliser pour une lutte contre les VBG.</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire : 69.4 %</b></p> <p><b>Etapes pour les 3 prochains mois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le renforcement des capacités et d'encadrement des organisations communautaires et la promotion des foyers améliorés.</li> <li>• Appuyer le financement des projets novateurs des groupements féminins.</li> <li>• Mener une étude sur les violences faites aux femmes et renforcer les capacités des structures de prise en charge intégrée des victimes des VBG.</li> <li>• Améliorer la stratégie de communication du projet.</li> </ul>	<p><b>Contraintes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les conditions de sécurité obligatoires en phase IV de sécurité des Nations Unies limitent les activités de suivi sur terrain.</li> <li>• L'environnement contraignant de pauvreté et d'insécurité dans lequel se trouve les bénéficiaires a des répercussions négatives sur leurs activités économiques.</li> <li>• L'assistance humanitaire pratiquée tout au long de la crise explique les hésitations des bénéficiaires à prendre des crédits et limite l'appropriation de la philosophie des micro crédits.</li> <li>• Le non accès des femmes à la terre limite les chances de certains bénéficiaires qui réalisent des microprojets en rapport avec l'agriculture.</li> </ul>
4	BDI/A-4 Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Participation de 1.388 jeunes dont 566 (40.8%) filles au creusement de 853 Km pour la lutte anti-érosive à travers 9 projets maintenant clôturés.</li> <li>• Renforcement des capacités de 130 jeunes dont 47% de filles en aménagement, entretien des pépinières. Dans ce cadre, la production de 1.131.300 plants agro sylvicoles est en cours</li> <li>• Collecte et gestion des immondices des quartiers Bwiza et Jabe par 259 jeunes dont 85 filles (33.0%).</li> <li>• Réhabilitation des infrastructures d'intérêts communautaires (5 pistes rurales, 120 maisons pour les jeunes anciens de la rue et les sinistrés, 3 centres jeunes, une école primaire, un hangar pour les semences et 8 terrains de jeux) par 1.315 jeunes dont 41.3% de filles est en cours.</li> <li>• Des formations techniques/sensibilisation des jeunes sur les divers thèmes de consolidation de la paix sont régulièrement développées par les jeunes animateurs à l'endroit de leurs pairs en activités HIMO ou non (.2.400 jeunes dont 40% de filles). Pour faciliter le déplacement de ces jeunes animateurs sur les collines, le projet a acheté 140 vélos</li> <li>• Des séances de sensibilisation et gestion de micro crédits ont été organisées dans toutes les communes du projet par les IMF partenaires.</li> <li>• 308 jeunes dont 46.8% sont des filles ont déjà bénéficié des micro crédits pour un montant de 82 224 080FBU et 697 demandes de crédits sont déjà enregistrées par les IMF pour un montant de 1.000.422.024 FBU dont 363.703.300 FBU sont en cours de décaissement ;</li> <li>• 173 jeunes dont 87 filles (50.3%) sont en stage dans le secteur public et privé ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Valorisation du rôle des jeunes par l'administration locale et les communautés grâce à leurs activités de réhabilitation et d'assainissement.</li> <li>• Rapprochement des jeunes de plusieurs tendances et catégories sociales différentes par des activités HIMO et séances de sensibilisation sur la consolidation de la paix</li> <li>• Réduction des comportements à hauts risques surtout chez les filles grâce au cash for work et les opportunités de micro-crédits. De plus, un changement positif de comportement s'observe progressivement chez les jeunes bénéficiaires du projet. A titre d'exemple, les <i>jeunes en activités d'assainissement en Mairie ont récupéré dans un tas d'immondices des grenades qu'ils ont remis à la police en dépit de la pression de la population environnante qui voulait les subtiliser.</i></li> <li>• Un début de changement des habitudes entrepreneuriales et associatives commence à se manifester dans les différentes localités où les IMF ont déjà mené des campagnes de sensibilisation sur la gestion des micro- crédits, des formations en entrepreneuriat et le travail en associations. Le volet micro crédits et formations professionnelles donnent espoir aux jeunes en l'avenir et les crédits de groupe renforcent leur rapprochement et solidarité de groupe.</li> <li>• 3 jeunes stagiaires sont déjà recrutés, ce qui est encourageant pour les autres.</li> </ul> <p><b>Principales contraintes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le retard de paiement du Cash for Work aux jeunes ayant participé aux</li> </ul>



**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	<b>Domaine de priorité / Projet</b>	<b>Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois</b>	<b>Appréciation qualitative et principales contraintes</b>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• 281 jeunes (dont 13.9% des filles) ont déjà commencé la formation en divers métiers pendant 3 à 4 mois (soudure, plomberie, apiculture, boulangerie, menuiserie, maçonnerie, fabrication des bougies, fabrication des pattes alimentaire, compostage, etc.) et 554 autres sont en cours d'identification ;</li> <li>• Production de 5 émissions radiodiffusées avec 1 spot publicitaire radiophonique. Un documentaire sur la réalisation du projet est en cours de production ;</li> <li>• L'identification des partenaires de mise en œuvre des activités sportives et culturelles a été faite et des séances d'échanges pour améliorer l'exécution des volets ont été organisées.</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 72%</b></p> <p><b>Priorités pour les trois prochains mois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lancement de la 2ème phase de réhabilitation des infrastructures ;</li> <li>• Renforcement d'octroi des micro- crédits aux jeunes et leur suivi ;</li> <li>• Suivi de formation des jeunes en divers métiers ;</li> <li>• Organisation des activités sportives et culturelles prévues à la clôture du projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• activités HIMO suite à l'insuffisance des ressources humaines et au retard de transmission des rapports d'activités réalisées par les partenaires. Actuellement, les paiements sont effectués par les partenaires de mise en oeuvre</li> <li>• Difficulté dans le démarrage de certains volets du projet notamment la réhabilitation des infrastructures, les activités d'assainissement et le volet micro- crédits. Les IMF ont mis plus de temps pour sensibiliser des jeunes sur la gestion des micro- crédits. De plus, les IMF ne disposent pas d'agences dans toutes les communes alors qu'elles doivent assurer un service de proximité. Le suivi des jeunes bénéficiaires sera renforcée;</li> <li>• la faible coordination des services techniques d'assainissement en Mairie de Bujumbura et l'inexistence des sites de dépôts intermédiaires des déchets domestiques ne facilite pas la collecte et la gestion des immondices. Des réunions sont organisées avec la Mairie, les services techniques publics et les autres intervenants pour veiller à la synergie, la complémentarité et la pérennité des interventions en assainissement.</li> </ul>
5	PBF/BDI/A-5 : Appui à la réinsertion sociale des familles déplacées vivant dans les casernes militaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dotation des kits pour l'auto construction de maisons. (Voir projet Casernement).</li> <li>• Distribution d'un kit agro-pastoral pour la réinsertion économique de 714 familles. 100% des familles ont commencé une activité économique.</li> <li>• Négociation et obtention des mutations/transferts auprès des différents ministères sectoriels en faveur des épouses salariées dans les zones de retour.</li> <li>• Le transport des dites familles est en cours en collaboration avec le Commandement et le Ministère de la Solidarité Nationale.</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 69,9%</b></p> <p><b>Priorités pour les 3 prochains mois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finaliser le transport des bénéficiaires jusqu'aux zones de réinstallation</li> <li>• Clôturer le projet.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• En cours d'élaboration, le projet a identifié les besoins additionnels spécifiques à certaines familles comme les demandes de mutations pour les épouses, le transfert des élèves etc. L'obtention des mutations des épouses salariées a manifesté l'engagement des différents ministres aux objectifs de ce projet.</li> <li>• Ce travail a permis d'impliquer beaucoup d'intervenants notamment les responsables de haut niveau au Ministère de la Solidarité Nationale.</li> </ul> <p><b>Contraintes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A cause de la liaison de ce projet avec le projet Casernement, le retard dans le départ des familles a des fois perturbé l'avancement normal des travaux de réhabilitation. Dans pareils cas, il a été procédé à des réceptions techniques partielles.</li> <li>• Certaines veuves <b>ont trouvé dans le projet, un terrain de leurs revendications statutaires malgré qu'elles venaient de recevoir les kits prévus.</b> Le commandement en collaboration avec l'Unité de gestion du projet, a organisé des réunions pour faire une même lecture de la situation.</li> </ul>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	<b>Domaine de priorité / Projet</b>	<b>Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois</b>	<b>Appréciation qualitative et principales contraintes</b>
6	PBF/BDI/A-6 : Promotion du rôle des petites et micro entreprises et des microprojets dans la consolidation de la paix	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le projet a été officiellement lancé le 10 juillet 2008</li> <li>• Les pratiques d'entrepreneuriat qui favorisent la consolidation de la paix ont été identifiées.</li> <li>• Un reportage sur les pratiques d'entrepreneuriat qui favorisent la paix a été élaboré et diffusé.</li> <li>• Un guide des pratiques d'entrepreneuriat (note conceptuelle + une étude de cas) est finalisé et en cours de validation.</li> <li>• Une retraite du Comité technique de suivi a été organisée du 8 au 9 septembre pour validation interne du guide.</li> <li>• Une foire durant laquelle les petits et micro entrepreneurs ont exposé et vendu leurs produits a été organisée du 10 au 13 juillet 2008</li> <li>• En guise de renforcement de capacités des petites et micro entreprises, une mission d'identification de leurs besoins est en cours.</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 24.6 %</b></p> <p><b>Priorités pour les 3 prochains mois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organiser un atelier de validation du guide et le multiplier en 1.000 exemplaires</li> <li>• A la fin de la mission d'identification des besoins, apporter un appui immédiat aux besoins des bénéficiaires.</li> <li>• Organiser 4 ateliers provinciaux (aider à l'identification de toutes les petites et micro entreprises au niveau national, savoir qui fait quoi et où, échange d'information, formation, création de partenariat etc.)</li> <li>• Organiser un colloque national avec la participation d'acteurs internationaux.</li> <li>• Produire et diffuser des émissions et débats radiophoniques et télévisées sur le rôle du secteur privé dans la consolidation de la paix et élaborer le rapport sur le colloque et assurer sa diffusion et vulgarisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le reportage sur les petites et micro entreprises a joué un grand rôle médiatique pour la promotion des entrepreneurs de paix</li> <li>• Le lancement officiel du projet a été un grand succès et diffusé par la télévision locale. Il a permis de faire connaître les objectifs du projet à un large public.</li> <li>• Les bénéficiaires du projet ont pu se faire connaître lors de la foire et ont fait des profits grâce à la vente de leurs produits.</li> </ul> <p><b>Contraintes :</b></p> <p>Pour la réussite de l'activité 3.1 "Appui à la mise en place d'un espace permanent d'expositions des produits des petites et micro-entreprises qui ont une valeur ajoutée à la consolidation de la paix", l'appui du ministère du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme est nécessaire pour l'acquisition d'un local permanent à Bujumbura. Ce local servirait de lieu pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faciliter et assurer l'acheminement à Bujumbura des produits des petites et micro-entreprises bénéficiaires du projet</li> <li>• Servir d'espace d'exposition et de vente de ces produits à Bujumbura</li> <li>• Servir d'une entité officielle pour une éventuelle exportation des produits locaux burundais.</li> </ul>
7	PBF/BDI/A-7 : Appui à l'amélioration de la Qualité des services publics locaux.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les procédures de mise en place de l'équipe de gestion du Projet ont commencé au mois de juillet 2008. les procédures de recrutement ont été transparentes et diligentes.</li> <li>• De même, la première réunion du Comité technique de suivi a eu lieu au mois de juillet, c'est-à-dire le 18 juillet 2008. Cette date marque, conformément à la pratique en la matière, le début effectif des activités du Projet.</li> <li>• En mi-août, l'installation du personnel a été effective avec ceux qui étaient déjà disponibles ; l'équipe est aujourd'hui complète et réellement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La mise en place de l'équipe du Projet permet le début de la concrétisation d'appui à l'amélioration des services publics locaux.</li> <li>• Les produits de la décentralisation sont à la fois administratif, de gouvernance et de bonne gestion, mais aussi politique en ce sens qu'ils vont apaiser les tensions observées ici et là, conflits généralement dus à la méconnaissance des limites des pouvoirs et des prérogatives des uns et des autres, parmi les acteurs locaux de la décentralisation.</li> <li>• Afin d'assurer un impact maximum du projet et l'obtention de résultats visibles et mesurables, des réflexions sont en cours pour capitaliser les</li> </ul>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	<p>opérationnelle.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La deuxième réunion du Comité technique de suivi a été tenue, en date du 29 août 2008.</li> <li>• Dans le cadre de la clarification des rôles et responsabilités des acteurs locaux, l'impression du document du recueil des textes législatifs et réglementaires sur la Décentralisation a été finalisée et la cérémonie de Remise Officielle du document au Gouvernement par le Directeur Pays du PNUD organisée. 7.500 exemplaires du document en version française seront distribués durant les prochaines semaines au niveau central et local aux utilisateurs potentiels. Une version du document dans la langue nationale est en cours de traduction en vue de sa large diffusion.</li> <li>• Dans le cadre des activités de l'état civil, après le renforcement de l'équipe avec l'arrivée d'une experte nationale, l'état des lieux de l'état civil a été lancé. Un questionnaire a été développé dans ce sens pour la collecte d'informations au niveau d'un échantillon représentatif des 129 centres d'état civil au niveau communal. Aussi, les termes de référence ont été rédigés pour le recrutement d'un Consultant national en vue d'élaborer un guide de l'état civil. Le processus de recrutement d'un consultant international pour l'appui à l'archivage des documents d'état civil et d'une personne ressource pour la réactualisation du cadre juridique est également en cours.</li> <li>• Au niveau des constructions et réhabilitations des bureaux communaux, des missions de terrain ont été organisées conjointement avec les services du Gouvernement et les Entreprises. Elles ont permis d'identifier les sites des 15 bureaux communaux à réhabiliter et des 5 bureaux à construire en accord avec les autorités administratives habilitées de la commune. Les soumissionnaires ont déjà déposé leurs offres ; l'analyse des offres est en cours, et le début des travaux est programmé au cours du trimestre prochain.</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 8,5 %</b></p> <p>Le taux représente les dépenses engagées pour commander les équipements et le matériel du Projet, les activités liées à l'impression et à la remise du Recueil des textes sur la décentralisation.</p> <p><b>Priorités pour les 3 prochains mois :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Rôles et responsabilités</b> : il est prévu d'effectuer des descentes sur terrain en vue de distribuer le Document du Recueil des textes sur la décentralisation aux acteurs de la gouvernance locale, et faire des échanges en vue de clarifier les rôles et responsabilités des acteurs de la</li> </ul>	<p>meilleures leçons apprises dans la décentralisation et la gouvernance locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation des séances d'échanges et d'informations avec nos partenaires œuvrant dans le domaine de la décentralisation tels que les projets de la Banque Mondiale (PRADECS et PRTPC), DE L'Union Européenne (Programme Gutwara Neza).</li> </ul> <p><b>Contraintes</b></p> <p>Démarrage difficile lié au long délai pour la mise à disposition des moyens de travail tels que les locaux, les équipements et les véhicules. Cela retardé le début des travaux de construction et de réhabilitation des bureaux communaux.</p> <p>Pour ne pas accuser un grand retard dans l'exécution des activités prévues, le projet a eu recours à la location et l'appui des autres projets de consolidation de la paix.</p>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
	<p>décentralisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Renforcement des capacités des services d'état civil :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la collecte et le traitement des données de base pour établir l'état des lieux est envisagé au cours du mois d'octobre.</li> <li>- Formation de 17 Contrôleurs provinciaux de l'Etat Civil sur les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Etat Civil.</li> </ul> </li> <li>• <b>Construction et réhabilitation des bureaux communaux :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement officiel dans une des communes bénéficiaires pour favoriser l'implication des acteurs locaux dès le début.</li> <li>- Approbation des marchés aux entreprises sélectionnées et signature des travaux.</li> </ul> </li> </ul>		
	<b>Réformes du secteur de sécurité</b>		
8	<p>PBF/BDI/B-1 : Lancement des activités de désarmement de la population et de lutte contre la prolifération des armes légères.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi statistique et élaboration et de rapports périodiques sur la violence armée au Burundi.</li> <li>• Restitution de l'enquête sur la violence et le développement (Small Arms Survey/ITEKA/PNUD)</li> <li>• Atelier de présentation/discussion à la CDCPA de la campagne de sensibilisation aux dangers des ALPC. Recueil et intégration des commentaires. Il était prévu 15 ateliers mais 18 ateliers ont été organisés pour faire face aux besoins réels.</li> <li>• 27 armes ont été collectées pendant cet trimestre dont 30 contre compensations.</li> <li>• Mise en œuvre d'un séminaire de sensibilisation au protocole de Nairobi et à la lutte contre les ALPC à destination des hauts cadres de l'état.</li> <li>• Lancement de l'élaboration du plan d'action national sur la lutte contre la prolifération des ALPC</li> <li>• Organisation d'un atelier de 5 jours réunissant un panel de 5 experts pour préparer un projet de loi sur les ALPC conforme aux engagements internationaux du Burundi. Présentation publique de l'avant projet de loi</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 31%</b></p> <p><b>Priorités pour les 3 prochains mois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Démarrage effectif de la campagne de communication</li> <li>• Poursuite du processus de révision de la législation sur les ALPC. Inscription au Parlement.</li> <li>• Définition des modalités techniques du programme de désarmement civil</li> </ul>	<p>La situation sécuritaire au cours de ce troisième trimestre 2008 a été marquée par une recrudescence de la criminalité dans tout le pays. D'après les informations récoltées par le système de monitoring de la violence armée mis en place dans le cadre du projet, le bilan des victimes de la violence est de 293 personnes tuées et 454 personnes blessées suite aux 494 incidents de toute sorte qui se sont produits au cours de ce troisième trimestre 2008. (Nombre d'incidents : T1=156 ; T2= 194 ; T3=494)</p> <p><b>Contraintes</b></p> <p>La période, tout comme la précédente, est caractérisée par un contexte institutionnel et sécuritaire imprévisible. La CTDC étant en cours de restructuration les activités liées aux résultats 2, 3 et 4 ne sont que très partiellement mis en œuvre. Cependant on peut espérer une amélioration de ce contexte suite à la réforme bientôt effective de la CTDC et à la reprise des négociations directes entre le dernier groupe rebelle en activité et le gouvernement. Il est à noter qu'à la suite de différentes prises de contact avec des détenteurs d'armes, majoritairement ex-combattants, on peut être relativement optimiste sur les résultats d'un projet de désarmement civil dans la mesure où celui-ci s'appuierait sur des mécanismes de compensation directe non financière (appui à la création d'une activité génératrice de revenu) offerts à ceux qui remettent les armes. Il reste néanmoins à en finaliser le mode opératoire détaillé et à assigner les rôles et responsabilités dans la mise en œuvre.</p>	

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	<b>Domaine de priorité / Projet</b>	<b>Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois</b>	<b>Appréciation qualitative et principales contraintes</b>
9	PBF/BDI/B-2 : Casernement des Forces Nationales de Défense (FDN) pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite des travaux des 17 chantiers de réhabilitation des casernes</li> <li>• Réinsertion de 714 vulnérables pendant ce trimestre</li> <li>• Les familles déplacées ont reçu leurs kits pour l'auto construction d'une maison ainsi que celui de réinsertion économique.</li> <li>• Réception officielle d'une des casernes réhabilitée par le Président de la République et la Représentante Exécutive Adjointe du Secrétaire Général des Nations Unies à Rumonge.</li> <li>• Réception technique de la première phase des sept casernes réhabilitées en cours.</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 96.42%</b></p> <p><b><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réceptionner la seconde tranche des casernes réhabilitées</li> <li>• Accélérer la mise en oeuvre des 8 autres chantiers.</li> <li>• Construction de 2 cuisines additionnelles et 22 fours utilisant la tourbe en remplacement de celles qui utilisaient le bois de chauffage</li> <li>• Confection d'un emblème spécifique à chaque caserne réhabilitée</li> <li>• Amorcer le processus de casernement des troupes dans les casernes réhabilitées</li> <li>• Vulgariser le bloc programme d'instruction dans toutes les unités</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Commandement se prépare à ce programme de casernement des troupes pour la formation de masse.</li> <li>• Le travail sur les chantiers dans les casernes a permis de recruter localement 40 personnes par chantier en moyenne (dont 30% sont des femmes au minimum) leur permettant ainsi d'améliorer leurs conditions de vie.</li> <li>• Ce travail a permis aussi d'améliorer l'image que la population avait fait du militaire.</li> <li>• La cérémonie de Rumonge a permis une forte mobilisation du Commandement et des partenaires autour des objectifs du projet.</li> <li>• La construction des deux cuisines et des fours utilisant la tourbe contribuera à la sauvegarde de l'environnement.</li> <li>• L'emblème symbolisant chaque caserne a été conçue et augmente le sentiment et la fierté d'appartenir à cette unité.</li> </ul> <p><b><u>Contrainte :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La difficulté de consigner tous les détails sur la réhabilitation des différents blocs nous oblige à envisager des avenants. Le travail d'évaluation de ces travaux supplémentaire est en cours.</li> </ul>
10	PBF/BDI/B-3 : Appui pour un Service National de Renseignement respectueux de l'état de droit.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Implication des hautes autorités de la république dans la réalisation des objectifs du projet par leur présence aux différents activités : participation du 1<sup>er</sup> vice président de la République au lancement officiel des activités, participation aux différents séminaires dont celui du Gouvernement ; implication des parlementaires, de la société civile par leur contribution au diagnostic des malaises dans la perception des missions du SNR.</li> <li>• Enrichissement du code de déontologie opposable à tout le personnel du SNR</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 24%</b></p> <p><b><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></b></p> <p>Pour les trois prochains mois, la priorité portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation des membres de la commission parlementaire Défense et Sécurité pour un meilleur contrôle du SNR ;</li> <li>• Organisation d'une retraite pour l'élaboration d'un plan de développement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation de ces séminaires a connu un engouement général auprès des divers intervenants ; ce qui dénote l'intérêt des uns et des autres à l'amélioration du rendement de cette institution centrale dans le travail des forces de défense et de sécurité.</li> <li>• Collaboration du leadership du SNR dans l'élaboration du code de déontologie et sensibilisation pour le respect de ce code.</li> </ul> <p><b><u>Contraintes :</u></b></p> <p>Le projet accuse un retard de 2 mois lié au retard accusé au démarrage du projet (difficulté liée au choix des consultants avec l'expertise dans le domaine des renseignements) et au fait que les activités sont liées les unes aux autres. Le retard sur une activité influe sur les autres.</p>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		stratégique du SNR ; <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation d'une retraite pour l'élaboration du plan d'action stratégique du SNR</li> <li>• Réfection du local devant servir aux formations des personnels du SNR ;</li> <li>• Elaboration des modules de formation des personnels du SNR.</li> </ul>	
11	PBF/BDI/B-4 : Appui pour une police nationale du Burundi de proximité opérationnelle.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Une partie de la commande des uniformes et attributs a été approuvée par le comité de validation ACP de New York pour deux fournisseurs, de même que la commande des équipements du réseau informatique.</li> <li>• Les équipements du réseau des transmissions radios ont été livrés. 17 véhicules équipés chacun d'une radio VHF ont été transférés à la Police Nationale du Burundi.</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire : 53.00%</b></p> <p><b>Priorités pour les 3 prochains mois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réfection des locaux qui vont abriter les équipements</li> <li>• La signature de la commande des uniformes et attributs,</li> <li>• Réception de la livraison des équipements du réseau informatique,</li> <li>• Commande des kits solaires pour l'alimentation énergétique.</li> <li>• Passation des commandes des uniformes et attributs</li> <li>• Réception de la livraison du matériel de bureau pour les centres d'opération</li> <li>• Réception de la livraison et de l'installation des climatiseurs.</li> <li>• Réception de la livraison du matériel informatique et de réseau</li> <li>• Formation des administrateurs et des utilisateurs</li> <li>• Lancement des émissions pilotes de la PNB</li> <li>• Lancement de l'appel d'offres pour l'acquisition des kits d'alimentation énergétique solaire et du mobilier pour les centres d'opération.</li> <li>• Lancement des appels d'offres pour l'épuration du fichier du casier judiciaire et pour l'acquisition du logiciel de gestion du fichier du casier judiciaire et de la criminalité.</li> <li>• Renouvellement de l'appel d'offres en vue de l'évaluation du câblage.</li> <li>• Développement des bases de données.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La distribution ou l'installation desdits équipements permettra de réaliser les préalables qui induiront l'atteinte des résultats du projet à savoir : le renforcement de la discipline, la restauration de l'image et de la crédibilité aux yeux de la population, la maîtrise de la couverture sécuritaire du pays et la modernisation de la gestion du personnel.</li> <li>• La dotation de moyens de déplacement équipés de moyens de communication permet au gouvernement du Burundi de sécuriser la population par une police capable de réagir rapidement face à tous dangers immédiats et dans le respect des droits humains, objectif final consigné dans le Plan Prioritaire de Consolidation de la Paix</li> </ul> <p><b>Contraintes :</b></p> <p>Le Programme de Recensement et d'Identification des Policiers (PRIP) n'a pas pu fournir le logiciel de la gestion du personnel, carrière et paie de la PNB. La Direction de la PNB est en pourparlers avec les autres partenaires en vue de l'acquisition de ce logiciel. Ce dernier sera ensuite étendu par le projet PBF-PNB sur le réseau national.</p>
12	PBF/BDI/B-5 : Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la Force de Défense Nationale (FDN) et la	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Commandes et réception des différents équipements de classes (Tables, chaises, Bancs, Tableaux noirs, etc.)</li> <li>• Formation des 40 formateurs finalisée.</li> <li>• Début de la formation de toute la FDN - 193 officiers (9.7%), 889 sous-officiers (20.5%), 712 hommes de troupes (3.8%). La formation pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les nouveaux outils pédagogiques font partie et complètent l'arsenal documentaire de l'Etat-major Général et serviront à l'instruction à tous les échelons de commandement.</li> <li>• Les équipements ont été commandés à proximité des casernes ; ce qui augmente le pouvoir d'achat des populations voisines des casernes, change leur perception de l'armée et améliore les relations sociales</li> </ul>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	<b>Domaine de priorité / Projet</b>	<b>Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois</b>	<b>Appréciation qualitative et principales contraintes</b>
	<p>population à travers la moralisation du corps</p> <p>chaque catégorie a durée 41 jours. Comme planifié, 40 formateurs ont été formés durant cette période.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organisation de l'atelier de pérennisation des acquis du projet au regard de la politique sectorielle du Ministère de la Défense Nationale à l'intention des représentants de la société civile, des organisations féminines, des jeunes, des médias ainsi que la communauté internationale et le haut commandement de l'armée.</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 19,5%</b></p> <p><b>Priorités pour les 3 prochains mois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuite de la formation de masse généralisée dans toutes les régions militaires</li> <li>• Conception et fabrication des pancartes d'instruction</li> <li>• Elaboration d'un livret de poche résumant les différents modules</li> <li>• Aménagement des pépinières pour les activités de reboisement</li> <li>• Organisation des activités de rapprochement de la FDN et la population par le sport de masse et le reboisement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les formateurs constituent la base de départ pour la formation de masse envisagée.</li> </ul> <p><b>Contraintes</b></p> <p>2 centres de formation en province Bubanza sur les 18 n'ont pas poursuivi les formations à cause de l'insécurité qui perdure dans cette province.</p>	
	<b>Justice et Droits de l'Homme</b>		
13	<p>PBF/BDI/C-1 : Appui à la mise en place d'une Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme et au lancement de ses activités.</p> <p>Suite au blocage du projet de loi portant organisation et fonctionnement de la CNIDH au niveau du Gouvernement aucune activité technique n'a pu être réalisée au cours de cette période. Néanmoins il y a lieu de noter que presque toutes les commandes en équipements sont en cours pour un montant de 104.099 USD. Les véhicules ont été assurés pour une période de 6 mois</p> <p><b>Taux d'exécution technique : 77,2%.</b></p> <p><b>Priorités pour les trois prochains mois</b></p> <p>Pour les trois prochains mois, la priorité reste la même, elle portera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le suivi du processus législatif,</li> <li>• la sensibilisation des corps d'origine,</li> <li>• le suivi des commandes des équipements,</li> <li>• l'installation et la formation des commissaires,</li> <li>• Tournées d'information des commissaires sur le rôle et les missions de la CNIDH,</li> <li>• Appui à l'élaboration du plan d'action de la Commission.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Chronogramme du projet n'a pas pu être suivi suite au retard accusé au niveau du conseil des ministres dû à l'incompréhension du projet. A cette question des séances d'explication sont en cours et un plan de lobbying établi.</li> <li>• Sur le plan qualitatif, le projet de loi portant création de la CNIDH est une émanation des futurs bénéficiaires et de ses partenaires de la Société Civile et des Nations Unies.</li> <li>• La méthodologie adoptée pour l'élaboration du projet de loi a été bien appréciée par l'Office du Haut Commissaire aux Droits de l'Homme de Genève qu'il pourrait en faire un modèle pour les pays qui ne disposent pas encore de Commission.</li> <li>• Le taux d'exécution du projet reste faible, mais va beaucoup évoluer car des commandes d'un montant de 104,099\$ sont en cours. Si bien même elles ne sont encore engagées, elles le seront incessamment</li> </ul> <p><b>Contraintes :</b></p> <p>La contrainte majeure reste la stagnation du projet de loi au niveau du Gouvernement. Le projet et ses partenaires continueront à faire le plaidoyer</p>	

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	<b>Domaine de priorité / Projet</b>	<b>Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois</b>	<b>Appréciation qualitative et principales contraintes</b>
			auprès du Gouvernement pour qu'il se conformer aux normes internationales de fonctionnement des Institutions Nationales des Droits de l'Homme.
14	<p>PBF/BDI/C-2 : Réduction et suppression des règlements de compte par la relance du programme national de constat et d'exécution des arrêts et jugements rendus par les cours et tribunaux, accompagné du renforcement des capacités de l'appareil judiciaire.</p>	<p><b>Principales réalisations</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Planification et exécution effective de 3485 dossiers et exécution effective de 918 dossiers dans 10 provinces qui ont remis les rapports. Les réalisations des 7 autres provinces seront inclus dans nos prochains rapports. Nous constatons ici l'écoulement d'un grand nombre d'anciens dossiers jugés (3.076) et des nouveaux dossiers ( 409) ;</li> <li>- 69 corps du système judiciaire ont été formés pour améliorer leurs compétences ;</li> <li>- Planification et instruction sur les lieux litigieux : <b>499</b> affaires qui nécessitaient l'instruction sur les lieux avant jugement.</li> <li>- Elaboration d'une planification spéciale pour la mise à profit des vacances judiciaires</li> <li>- Evaluation a mi-parcours de l'impact du projet sur la consolidation de la paix</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire cumulé : 99%</b></p> <p><b>Priorités pour les trois prochains mois</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Emissions radiophoniques</li> <li>• Amélioration de la supervision du projet par le Cour Suprême par la mise en place d'un comité de suivi comprenant les présidents de Cour d'Appel et un magistrat de la Cour suprême en plus du Secrétaire Général de Cour suprême, le Project manager et l'Unité de gestion du projet.</li> <li>• Elaborer une planification spéciale pour la supervision des descentes pour le dernier trimestre</li> <li>• Initier une réflexion sur la pérennisation des acquis du projet</li> <li>• Clôture du projet</li> </ul>	<p><b>Appréciation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la mobilité des juges ce qui favorise la proximité avec les justiciables notamment les personnes vulnérables (veuves, orphelins), où nous constatons 499 descentes sur terrain pendant cette trimestre contre 205 descentes en deuxième trimestre.</li> <li>• Amélioration du fonctionnement des juridictions par l'accroissement du nombre de dossiers traités dont 3.485 dossiers jugés (anciens et nouveaux) pendant cet trimestre contre 2,965 en deuxième trimestre et exécution de 918 dossiers cet trimestre contre 357 pendant la deuxième trimestre.</li> <li>• Restauration de l'autorité de la justice induite par une plus grande visibilité de son action et la mise en application des décisions rendues</li> <li>• Réduction des recours a la violence et augmentation de l'affluence vers les juridictions dont 1.020 nouveaux dossiers enregistrés cet trimestre contre 894 en deuxième trimestre.</li> </ul> <p><b>Contraintes :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le manque de coordination des interventions des acteurs du secteur judiciaire dans le domaine de la formation entraîne une duplication et une déperdition des efforts. Les magistrats sont sollicités par plusieurs partenaires et les ONG comme RCN, ASF, et APRODH pour des activités intenses de formation. La conjonction de tous ces facteurs peut hypothéquer sérieusement les descentes sur le terrain, du moins là où les effectifs de magistrats sont insuffisants.</li> <li>• Le taux d'exécution des dossiers jugés reste encore très faible, 24.7% dont 2,624 dossiers restent à exécuter dans les 3,485 dossiers jugés dans les 10 provinces et le nombre de dossiers jugés augmentent de jour à jour.</li> </ul>



**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	<b>Domaine de priorité / Projet</b>	<b>Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois</b>	<b>Appréciation qualitative et principales contraintes</b>
15	PBF/BDI/C-3 : Réhabilitation du système judiciaire de base par une réduction des conflits au sein des communautés par le biais de la construction et l'équipement des tribunaux de résidence.	<p><b><u>Principales réalisations</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sur les 17 sites de construction, 13 chantiers sont cours de finition. Pour les 4 autres chantiers les travaux sont à 70%.</li> <li>• Une descente pour l'analyse de l'impact produit par ces constructions sur la consolidation de la paix a été effectuée au mois de juillet dans les quatre provinces et un rapport a été élaboré.</li> </ul> <p><b>Taux d'exécution budgétaire : 88.40%</b></p> <p><b><u>Priorités pour les 3 prochains mois</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Finalisation des travaux sur 14 chantiers</li> <li>• Livraison des équipements devront être livrées dès la finalisation des travaux.</li> <li>• Réception et remise au Ministère de la justice</li> <li>• Clôture du projet</li> </ul>	<p><b><u>Appréciation</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les travaux génèrent des emplois au profit de la population environnante et des ressources par la vente de matériaux locaux.</li> <li>• Les justiciables perçoivent positivement la construction des juridictions de base qui vont améliorer l'accessibilité à la justice.</li> <li>• Les tribunaux construits permettront de garantir l'autonomie des acteurs judiciaires et d'améliorer le fonctionnement de la justice de proximité.</li> </ul> <p><b><u>Contraintes</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Trois chantiers dans la province de Ngozi n'ont pas pu avancer au même rythme que les autres des le démarrage des travaux à cause des pluies torrentielles qui ont érodé les routes en les rendant impraticables, ce qui a rendu l'accès à ces sites très difficile pour acheminer les matériaux de construction.</li> <li>• L'absence de bureau de surveillance des travaux a préoccupé les partenaires de mise en œuvre. Des visites régulières ont été effectuées sur les chantiers par les ingénieurs civils du PNUD ce qui a permis de s'assurer de la qualité des travaux.</li> <li>• Des visites des chantiers menées par les ingénieurs du PNUD et l'Unité de gestion des projets justice est en cours pour vérifier les travaux de finitions, suite aux recommandations des membres du comité de pilotage conjoint des projets PBF sur le terrain.</li> </ul>
	<b>Question foncière</b>		
17	PBF/BDI/F-1 : Appui au règlement des litiges fonciers.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les capacités de 23 Membres de la CNTB, de 5 Cadres d'appui et Membres des délégations provinciales ont été renforcées en matière de communication Non Violente selon le processus de Marchal Rosenfeld.</li> <li>• Une large sensibilisation de la population a été menée à travers : (i) la production et la diffusion des spots pendant 4 mois à raison de 6 fois par semaine sur 3 stations de radio ; Radio Publique Africaine, BONAFM et ISANGANIRO ; (ii) la production de 4 émissions sur le processus de règlement des conflits et sur la gestion foncière. (iii) la production et diffusion de 1000 livrets sur les activités de la Commission des terres deux ans après sa création.</li> <li>• L'Identification des terres domaniales irrégulièrement attribuées et de les ramener dans le domaine de l'Etat a été poursuivie, ce qui a permis de produire le rapport provisoire ci-après : sur 32.700 ha.</li> </ul>	<p>L'efficacité des membres de la CNTB dans le processus de règlement des conflits grâce à la formation. Cette efficacité se traduit par :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La rapidité dans le règlement des conflits (en moyenne 100 dossiers sont réglés par mois alors qu'avant la formation, la moyenne était de 50 dossiers par mois).</li> <li>• Accroît dans le nombre des conflits résolus pendant cet trimestre, 1.388 contre 676 pendant le deuxième trimestre ;</li> <li>• Les bénéficiaires du projet collaborent étroitement et viennent vers la Commission grâce à la sensibilisation alors qu'avant, ils étaient réticents.</li> <li>• Les terrains identifiés en vue de les récupérer permettront à la CNTB de servir les personnes sans terres afin qu'elles</li> </ul>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

	Domaine de priorité / Projet	Principales réalisations et étapes pour les 3 prochains mois	Appréciation qualitative et principales contraintes
		<p>attribués, 22.280 ha sont exploités, 10.429 ha sont inexploités, 3 ha ont été illégalement attribués et 11.961 ha ont été accaparés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 229 familles de rapatriés sans terres et sans référence ont été identifiées en vue de leur attribuer des terres.</li> <li>• D'avril à septembre 2008, 2.064 conflits fonciers ont été résolus dont 1372 (66.5%) par décisions prises par la Commission et 703 (34.1%) par arrangement à l'amiable</li> <li>• Du 4 au 15 Août, des descentes dans toutes les provinces du pays ont été effectuées en vue de réaliser l'enquête complémentaire sur les terres irrégulièrement attribuées</li> <li>• Pour la période juillet-septembre, 2.896 ménages ont été réinstallés et on a enregistré 295 plaintes relatives aux litiges fonciers et la communauté a enregistré 18 plaintes qui ont été validées par la CNTB dans le cadre des litiges réglées à l'amiable.</li> <li>• Collecte des documents d'attribution, visite et mesurage des terrains, etc. Le rapport y relatif est en cours de finalisation.</li> </ul> <p><b><u>Etat d'exécution budgétaire : 82.00%</u></b></p> <p><b><u>Prochaines étapes pendant 2 mois :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Acheter le matériel bureautique,</li> <li>• Régler au moins 100 conflits fonciers,</li> <li>• Attribuer des terres 229 personnes sinistrées sans terres.</li> <li>• Continuer les activités d'enregistrement, d'audition et de clôture des dossiers.</li> <li>• Continuer l'activité de sensibilisation par la production des dépliants et des affiches.</li> </ul>	<p>soient réinstallées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les sinistrés pour lesquels les conflits sont réglés sont réinstallés et cohabitent pacifiquement.</li> </ul> <p><b><u>Principales contraintes :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le volume élevé des conflits fonciers</li> <li>• Le rapatriement massif qui pose des problèmes d'accueil et de réinstallation.</li> </ul>

**FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI**

**3. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE**

	<b>Domaine de priorité / Projet</b>	<b>Budget approuvé en US\$</b>	<b>Taux d'exécution budgétaire au 30 septembre 2008</b>	<b>Taux d'exécution budgétaire au 30 juin 2008</b>
	<b>Paix et Gouvernance</b>			
1	PBF/BDI/A-1 : Appui au renforcement des mécanismes de lutte contre la corruption et les malversations diverses à travers tout le pays	1,500,000	51.57%	47.52%
2	PBF/BDI/A-2 : Appui à la mise en place des cadres de dialogue et de concertation entre les partenaires nationaux.	3,000,000	75.00%	74.75%
3	PBF/BDI/A-3 : Réhabilitation du rôle de la femme dans le processus de réconciliation et de reconstruction communautaire	3,000,000	69.40%	62.50%
4	Participation des jeunes à la cohésion sociale au niveau communautaire	4,000,000	72.00%	52.56%
5	PBF/BDI/A-5 : Appui à la réinsertion sociale des familles déplacées vivant dans les casernes militaires	212,447	69.90%	41.25%
6	PBF/BDI/A-6 : Promotion du rôle des petites et micro entreprises et des microprojets dans la consolidation de la paix	500,000	24.60%	6.73%
7	PBF/BDI/A-7 ; Amélioration de la qualité des services publics locaux.	3,000,000	8.50%	0%
	<b>Réformes du secteur de sécurité</b>			
8	PBF/BDI/B-1 : Lancement des activités de désarmement de la population et de lutte contre la prolifération des armes légères.	500,000	31.00%	26.31%
9	PBF/BDI/B-2 : Casernement des Forces Nationales de Défense (FDN) pour atténuer l'impact de leur présence au sein des populations.	4,583,000	96.42%	96.00%
10	PBF/BDI/B-3 : Appui pour un Service National de Renseignement respectueux de l'état de droit.	500,000	24.00%	19.70%
11	PBF/BDI/B-4 : Appui pour une police nationale du Burundi de proximité opérationnelle.	6,900,000	53.00%	14.64%
12	PBF/BDI/B-5 : Promotion de la discipline et amélioration des relations entre la Force de Défense Nationale (FDN) et la population à travers la moralisation du corps	400,000	19.50%	4.70%
	<b>Justice et Droits de l'Homme</b>			
13	PBF/BDI/C-1 : Appui à la mise en place d'une Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme et au lancement de ses activités.	400,000	77.20%	45.84%
14	PBF/BDI/C-2 : Réduction et suppression des règlements de compte par la relance du programme national de constat et d'exécution des arrêts et jugements rendus par les cours et tribunaux, accompagné du renforcement des capacités de l'appareil judiciaire.	1,000,000	99.00%	93.14%
15	PBF/BDI/C-3 : Réhabilitation du système judiciaire de base par une réduction des conflits au sein des communautés par le biais de la construction et l'équipement des tribunaux de résidence.	800,000	88.40%	77.70%
16	PBF/BDI/C-4 :	1.000.000	<i>En démarrage</i>	
(1)	<b>Question foncière</b>	<b>700,000</b>		
17	PBF/BDI/F-1 : Appui au règlement des litiges fonciers.	700,000	82.00%	61.58%

***FONDS DE CONSOLIDATION DE LA PAIX AU BURUNDI***